

ANALYSE DES PERFORMANCES SCOLAIRES DES JEUNES FILLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES PUBLICS MIXTES ET NON MIXTES EN CÔTE D'IVOIRE

Gbomené Hervé ZOKOU

nadrey.zok@gmail.com

N'goran Rachel KOUASSI

ngorach78@yahoo.fr

KEI Mathias

mathiaskey@yahoo.fr

Université Felix Houphouet Boigny

RÉSUMÉ

La déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 stipule que « toute personne a droit à l'éducation ». Ainsi, dès les premières heures de son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a d'emblée senti la nécessité de pourvoir une éducation de base à toute la population. La loi de 1995 va définir, ainsi, l'éducation dans son article premier comme un droit garanti par l'Etat à chaque citoyen. Cependant, malgré les efforts consentis, les effectifs des filles dans les séries scientifiques restent insuffisants et leurs performances inquiètent du fait qu'elles soient dans un établissement mixte ou non mixte. A l'aide de recherche documentaire et de focus group, nous avons analysé les résultats scolaires chez les filles dans le secondaire public en Côte d'Ivoire. Il ressort, ainsi qu'en situation de non mixité les résultats des filles sont meilleurs que celles en situation de mixité. Aussi, les filles en situation de non mixité s'orientent plus vers les séries scientifiques et valorisent mieux leur talent.

Mots clés : mixité, non mixité, performance scolaire, réussite et échec scolaire

ABSTRACT

The universal declaration of human rights of December 10, 1948 stipulates that "every person has the right to education". So since the first hours of its independence, Ivory Coast straightaway felt the necessity to provide a basic education to the population. Thus, the law of 1995 defined education in its first article as a right guaranteed by the state to every citizen. However, in spite of the granted efforts, the number of girls in scientific studies remains insufficient and their performances are worrying because they are in a mixed or non-mixed school. With a documentary research and a focus group, we analyzed the school results of girls in the state secondary schools of Ivory Coast. Thus, it emerges that in situation of non-coeducation, the results of girls are better than those in situation of coeducation. Also, the girls who are in situation of non-coeducation move more towards scientific studies and better enhance their talent.

Key words: co-education, non-co-education, school performance, success, failure.

INTRODUCTION

La déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 stipule que « toute personne a droit à l'éducation ». Il faut donc donner la possibilité à tous d'accéder à l'éducation qui est une valeur cardinale. Autrement dit, l'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire, au moins au niveau élémentaire. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permettre, dans des conditions d'égalité de chance, de développer ses facultés, son jugement personnel, et son sens de responsabilités morales et sociales. Ainsi, l'humanité entière s'est engagée à concentrer toutes ses énergies et ses efforts sur l'éducation. Les conclusions de la conférence des ministres de l'éducation du monde entier tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990 sous l'égide de l'UNESCO, de l'UNICEF, du PNUD et de la BM stipule que « l'éducation est le creuset de tout développement et le remède magique de prévention de tous les maux de l'humanité. De ce fait, il faut assurer l'éducation à chaque habitant de la terre, afin de bouter l'analphabétisme. D'où le slogan « Education Pour Tous (EPT) ».

En adhérant aux objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) au Forum Mondial de Dakar en 2000, la Côte d'Ivoire visait le développement de son système éducatif. Elle s'est donc engagée à faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme, comme recommandé par l'UNESCO (1996).

Cette volonté se traduit par un effort remarquable d'investissement dans ce secteur. D'ailleurs, depuis 2011, les dépenses globales d'éducation se sont accrues et sont passées de 784,2 milliards de FCFA en 2011 à 1 447 milliards de FCFA en 2015, soit un taux de croissance annuel moyen de 16,5% et l'Etat reste le premier bailleur avec en moyenne 66% des dépenses totales. De plus, la part des dépenses de l'Education Nationale en pourcentage du PIB est passée de 2,9% en 2011 à 3,3% en 2014, un niveau qui place la Côte d'Ivoire parmi les pays de la sous-région investissant relativement le plus dans le sous-secteur éducation. Aussi, les statistiques du MENET-FP (2016) montrent une hausse également du Taux But de Scolarisation (TBS) allant jusqu'à 70% pour le secondaire dans l'ensemble au plan national en 2016.

Cependant, même si l'on remarque une amélioration du taux de scolarisation général dans ce secteur, au 1er comme au 2nd cycle du secondaire, on constate que la proportion des élèves filles est plus faible que celle des garçons soit 40,0% contre 60% des garçons au plan national. Par ailleurs, la disparité est encore plus grande au 2nd cycle soit 30,3% contre 39,2% pour les garçons et ce en dépit de toutes les mesures prises par le gouvernement ivoirien pour permettre un plus grand accès des filles à l'école. (MENET FP, 2017) Ces données montrent la persistance des inégalités de chances dans la scolarisation chez la jeune fille à l'école. Cependant, le taux de réussite au BAC selon le sexe,

montre que le résultat des filles au plan national connaît une amélioration. Il est passé de 14,5% en 2014 à 30,4% en 2018. Cette augmentation du taux de réussite montre en effet une nette progression des résultats chez les filles. En revanche, au cours de la même année scolaire 2018, les données montrent que cette progression reste nettement inférieure à celui des garçons (39,3%). Aussi, au niveau régional, dans le District d'Abidjan par exemple, la situation est identique à celle observée au plan national où l'on observe un taux brut d'admission (TBA) des filles inférieur à celui des garçons, soit 49,1% contre 60,5%. (MENET FP, 2018) Au vue de tous ces chiffres, il semble que les filles sont encore loin des garçons au niveau de la performance et de l'accessibilité à l'école. Avec ces écarts de performances, le principe d'égalité de chance à l'école est loin d'être atteint. Or, des résultats empiriques ont montré que le bénéfice de l'éducation des filles présente des avantages énormes pour une nation au plan de la santé, de la politique, de l'autonomisation, des attitudes face aux conditions sociologiques et psychologiques. En somme, l'éducation de la jeune fille contribue à améliorer le capital humain.

Par ailleurs, l'Afrique et particulièrement la Côte d'Ivoire devra tout faire pour améliorer la performance chez la jeune fille à l'école pour espérer accéder au développement. Cette performance en éducation, peut être appréciée à différents niveaux, depuis le système éducatif dans son ensemble jusqu'à l'apprenant en passant par le maître. L'appréciation des performances de l'élève se fait par le biais d'évaluations (souvent sommatives) (Dieng, 2007). Elles se traduisent par un résultat chiffré, censé mesurer les facultés intrinsèques de l'apprenant. La comparaison entre apprenants se faisant après, le chiffre ainsi attribué est la note ou score. Dans cette étude la performance se résume comme étant le résultat chiffré obtenu par un apprenant, lors d'une évaluation scolaire, formative ou sommative, et dont les règles ont été préétablies. En effet, pour évaluer un élève, l'enseignant dispose d'un outil indispensable : les notes. D'un point de vue institutionnel, élève performant est celui qui obtient une note supérieure ou égale à 10. Ce résultat met en évidence sa connaissance et sa maîtrise du sujet. Sa réussite est réelle. C'est la performance attendue par l'institution et reconnue de tous. La note est un des critères possibles pour parler de performance. Ainsi, le caractère méritocratique de la performance déterminera donc de la réussite ou de l'échec d'un élève. Par conséquent, devenir performant c'est donc progresser dans son rendement pour aboutir à l'excellence.

S'il est vrai que les résultats scolaires des filles sont en général faibles, il n'en demeure pas moins qu'elles produisent des résultats quasiment différents selon qu'elles fréquentent des écoles mixtes ou des écoles non mixtes. Mosconi (2003), pense que les filles ont des meilleures performances en situation de non mixité qu'en situation de mixité. Pour elle, les filles réussissent mieux dans les écoles qui leurs sont réservées exclusivement que dans les écoles mixtes. Dans le cadre de l'école, Gaussel (2016), parle de mixité lorsque les garçons et les filles fréquentent le même établissement scolaire et reçoivent un enseignement considéré comme identique, et la non mixité comme son opposé. En d'autres

termes, la non mixité, une école dans laquelle est fréquentée exclusivement par des élèves de même sexe. En revanche, dans l'un ou l'autre cas, le programme d'étude est identique. Cependant, la non-mixité est considérée comme une mesure correctrice, susceptible de réduire les écarts de performance et de résoudre les difficultés relationnelles qu'ils occasionnent (Mosconi, 2003). Elle est donc censée permettre un travail plus serein et limiter l'affirmation des stéréotypes de sexe, filles et garçons n'ayant pas besoin de se positionner les uns par rapport aux autres dans la classe.

Or, dans le processus de socialisation, la société humaine établit des inégalités entre l'homme et la femme à tous les niveaux social, culturel, et même professionnel de la vie. Selon Dumont (1977) dans les sociétés traditionnelles, holistes, fondées sur l'ordre et la hiérarchie, les rapports entre les sexes sont gérés par un système de séparation des espaces, des territoires, des rôles, des fonctions (ordre), séparation hiérarchisée qui assure la domination masculine. Cette conception de séparation des rapports entre les sexes s'est déportée à l'école dans le sens où certaines matières comme les Mathématiques et les Sciences Physiques sont considérées comme des matières dites « d'homme » ne pouvant être réussies par les filles. Elles s'orientent donc vers les matières dites « féminine » comme les lettres par exemple. Cette pensée est soutenue par les travaux de Cacouault-Bitaud et al. (2014) et montrent que la scolarisation des filles, qui malgré les progrès réalisés dans le monde ne font pas les mêmes choix de filières que les garçons. Elles se dirigent vers les lettres tandis que les garçons vont vers les disciplines scientifiques qu'ils estiment prestigieuses et plus rentables. Duru-Bellat (1990, p.20), soutient cette même pensée lorsqu'elle affirme que : « le système scolaire contribue à légitimer les différences entre garçons et filles. Sanctionnées par l'école ces différences sont perçues par les intéressés eux-mêmes comme innées ; les filles pensent devoir leur orientation littéraire à leurs "dons" bien connus dans ce domaine. » Aussi, les travaux de Mangard & Chamouf, (2007, p. 223) ont montré que les filles ont un meilleur niveau en sciences que les garçons en première scientifique et bénéficient des meilleures mentions au baccalauréat. Et selon ces travaux, ce n'est que lorsque les filles fréquentent des écoles mixtes qu'elles éprouvent des difficultés dans ces matières dites « d'homme ». De plus « de toutes les révolutions pédagogiques du siècle, la mixité est l'une des plus profondes (...). » (Prost, 1981). Elle a été introduite dans les pays occidentaux comme une évidence. L'objectif était de parvenir à une égalité entre hommes et femmes, de ce fait les filles avaient accès aux mêmes programmes et aux mêmes exigences que les garçons. D'une manière générale, la mixité à l'école renforce pourtant « les stéréotypes de sexe et les différences d'attitudes. » (Duru-Bellat, 2011, p. 240). En effet comme le souligne Mosconi (1999) : « le contexte de la mixité, en rendant le sexe saillant, en développant chez les élèves des processus de catégorisation sexuée et de stéréotypage, tend à accentuer le caractère asymétrique des catégorisations de sexe, valorisant ce qui est masculin et dévalorisant tout ce qui est féminin.»

Par conséquent, bien que l'introduction de la mixité à l'école ait apporté des difficultés, comme vu précédemment, celles-ci n'ont pas empêché la société de devenir plus égalitaire et aux femmes d'avoir une place plus importante. Le paradoxe est là ; c'est dans l'institution qui est censée être fondatrice de cette réforme sociétale que la mixité pose aujourd'hui problème. Ce qui semblait porter à l'évidence à l'époque au nom de l'égalité interroge aujourd'hui. La question de la mixité sexuelle à l'école fait l'objet de débats comme nous l'explique Dubet (2010). La mixité ne serait finalement pas si égalitaire qu'on aimerait le croire, en effet l'école est « embarrassée » par la mixité.

Pour promouvoir l'égalité des sexes, nous attendions de l'école mixte qu'elle permette de lutter contre les stéréotypes de genre, notamment que les filles puissent s'orienter davantage vers les études plutôt masculines et inversement. Mais la mixité ne semble pas atteindre ses objectifs dans ce domaine. En contexte mixte, les élèves renforcent les stéréotypes pour mieux appuyer leur identité, face au sexe opposé, qu'elle soit masculine ou féminine. De plus, « les filles sont poussées à être plus féminines et les garçons plus masculins qu'ils ne le seraient séparément » (Dubet, 2010, p.77). Par ailleurs, c'est ce que Beck et Murphy, (1998), ont monté dans la théorie de « l'effet-établissement ». Selon eux, « l'effet-établissement » explique la performance scolaire en fonction du type d'établissement fréquenté. Dans la même idée, Duru-Bellat et Mingat (1988) montre que « l'effet-établissement » qui a un impact sur les résultats des élèves est aussi déterminant que les caractéristiques individuelles de ces derniers. Le problème posé ici est l'effet établissement sur la performance des jeunes filles. Car comment comprendre que des personnes travaillant sur un même programme arrivent difficilement à produire les mêmes rendements. Cette préoccupation emmène à poser les questions de savoir : pourquoi les filles en situation de non mixité seraient elles plus performantes que leurs homologues en situation de mixité ? Quels sont les facteurs en situation de non mixité qui favorisent la réussite des filles à l'école. Et, quelles idées se font les jeunes filles de leurs chances de réussir certaines matières des séries scientifiques en particulier ? Le but de cette recherche est de promouvoir la non mixité dans les écoles ivoirienne pour combattre les stéréotypes de sexes. L'objet du présent article vise à identifier les disciplines dans lesquelles les jeunes filles excellentes en situation de mixité ou de non mixité.

I-METHODOLOGIE

1.1-Site de l'étude

Nos investigations ont eu lieu sur deux sites différents. Ce sont : le Lycée Sainte Marie de Cocody Abidjan et le Lycée classique d'Abidjan. Le Lycée Sainte Marie est un établissement non mixte accueillant exclusivement des filles de la 6^{ème} à la terminale du premier cycle au seconde cycle). Le Lycée Classique est quant à lui un établissement mixte recevant les élèves filles et les garçons uniquement à partir de la seconde jusqu'à la terminale (second cycle du secondaire). Ces deux lycées sont situés dans la commune de Cocody. Le choix de ces deux écoles s'explique par trois raisons :

- D'abord il s'agit de deux établissements scolaires ayant tous deux des rendements scolaires très satisfaisants et sont classés parmi les écoles dites « d'excellences » en Côte d'Ivoire.

- Ensuite, le cadre géographique commun parce qu'ils sont situés dans la commune de Cocody ce qui fait que ces deux écoles ont la même estime,

Enfin, il s'agit de deux écoles soumises à des critères rigoureux de sélection aussi bien du personnel enseignant que des élèves pour l'entrée dans ces écoles.

1.2-Population d'enquête

La population à étudier est l'ensemble des filles des deux lycées notamment le Lycée Sainte Marie de Cocody Abidjan et le Lycée classique d'Abidjan. Ainsi, sur l'ensemble des effectifs des élèves filles, nous dénombrons 1351 élèves au titre de l'année 2015-2016 dont 607 filles au Lycée Sainte Marie (de la 6^{ème} à la terminale) et 744 filles au lycée classique d'Abidjan (de la 2nd a la terminale). Telle est la population mère de notre cible. Cependant, Vu leur nombre élevé et l'impossibilité d'interroger tous les élèves, un échantillon en a été tiré sur la base de critères objectifs supposés apporter des informations suffisantes et fiables, indispensables à la réussite de notre étude.

1.3-Echantillonnage

L'étude vise à comparer les résultats des filles du Lycée Classique d'Abidjan et ceux des filles du Lycée Sainte Marie de Cocody Abidjan. Pour cela, nous avons porté notre choix sur les filles des classes de la terminale car elles ont passé un temps assez long dans leur établissement respectif pour certaines minimum 7ans¹ ou 3 ans et pour d'autres minimum 3 ans. De façon systématique, toutes les classes de la terminale sont concernées par cette étude à savoir : Terminale A1 (TA1) et Terminale A2 qui sont des classes dites littéraires, puis Terminale C (TC) et Terminale D (TD) qui sont dites scientifiques. Dans chacune des classes les filles uniquement ont fait l'objet de l'étude. Au total, 616 élèves filles reparties par série de Bac dont 219 pour Sainte Marie et 397 pour le lycée classique. Par série de BAC donc, nous avons pondérées les moyennes du premier et second trimestre des filles pour obtenir la moyenne générale par série de BAC. Il faut noter que même les effectifs des filles sont inégalement représentés dans les différentes séries de BAC, les résultats présentés sont analogues à ceux qu'on pourra obtenir avec un effectif homogène.

Aussi, une attention particulière a été réservée à 16 filles volontaires choisies parmi la population enquêtée pour mener un focus group, soit 8 filles dans chaque établissement en raison de 2 filles par Séries (A1, A2, C et D)). Un

1- L'enseignement secondaire est subdivisé en deux cycles, il comprend quatre classes pour le premier cycle et trois pour le second :- le premier cycle (collèges), constitue les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Il concerne souvent la tranche d'âge 12-15 ans. Il est sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) (MEN). - le second cycle (lycées), il constitue également les classes de : 2nde, 1^{ère} et Terminale. Il concerne en général la population d'âge 16-18 ans parfois allant jusqu'à 23 ans en Côte d'Ivoire. Il est sanctionné par le Baccalauréat (BAC).

modérateur et un observateur a été choisi en dehors de la population enquêtée pour faire la synthèse et orienter les discussions dans chaque établissement.

1.4- Les Technique de Recherche

L'étude documentaire a été utilisée en premier dans le cadre de notre étude pour obtenir auprès des responsables des établissements des élèves enquêtés les données relatives aux effectifs globaux et les moyennes générales des filles dans les différentes séries de bac des premiers et deuxièmes semestres. Aussi, nous avons par la suite réalisé un focus group pour recueillir les avis des enquêtés afin d'approfondir nos connaissances sur le problème de performance en situation de mixité et non mixité. Par ailleurs, il faut préciser que l'étude s'est faite à la fin du deuxième trimestre c'est-à-dire le mois d'octobre 2015 au mois de mi-février 2016.

1.5-Méthodes d'analyse des données

Nous avons utilisé la méthode statistique pour analyser les moyennes de classe qui sont des données quantitatives. A cet effet, ces données ont été traitées avec le logiciel Excel pour les moyennes, puis la méthode comparative a permis d'analyser et dégager les différents taux de performances par série de BAC et par établissement. Aussi, nous avons fait appelle à la méthode de l'analyse de contenu pour mieux appréhender et comprendre la performance scolaire comparée des jeunes filles selon la situation de mixité et de non mixité, puis d'analyser ensuite les propos recueillis dans le cadre du focus group.

II- RESULTATS ET ANALYSE

II.1- Performances scolaires et type d'établissement fréquenté par les filles : Etablissements Mixtes et non Mixtes

Avant d'entamer le vif du sujet, commençons par observer comment les filles sont réparties dans les séries du Baccalauréat.

Tableau I : Répartition par série de l'ensemble des filles de terminale au Lycée Classique et au Lycée Sainte Marie

Etablissement Séries	Lycée Sainte Marie		Lycée Classique	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Tle A1	37	16.90	19	4,78
Tle A2	19	8.67	51	12,84
Tle D	124	56.67	253	63,72
Tle C	39	17.81	56	14,10
Total	219	100	379	100

Source : Données des auteurs, 2016

On remarque sur ce tableau que seulement 8.67% des filles de l'établissement non mixte (Sainte Marie) sont en série littéraire (A2) du baccalauréat (environ un peu moins du dixième (1/10) de l'effectif total des filles en classes de terminale). Alors qu'au Lycée Classique (établissement mixte) les filles se retrouvent en série littéraire (A2) du baccalauréat à hauteur de 12.84%, soit près du cinquième (5/10) de l'effectif des filles de terminale. Au niveau de la série D, le taux est différent également en faveur de la mixité soit 56.67% contre 63,72. % respectivement pour le Lycée Sainte Marie et LCA. On note toutefois que les pourcentages des filles dans la série C sont favorables en situation de non mixité, soit 17.81% contre 14,10% en situation de mixité. Concernant la série A1, série a la croisée des séries littéraires et scientifiques, la différence de distribution est assez grande 16,90% au Lycée Sainte Marie contre 4,78% au LCA. On retient une concentration des filles en série littéraire en situation de mixité qu'en situation de non mixité.

II.2. Performance des filles par série de Bac en situation de mixité et de non mixité

Tableau II : Présentation des performances par série de Bac en situation de mixité et de non mixité

Série	TRIMESTRES	Moyennes du LSM par Trimestre	Moyenne générale annuelle LSM	Moyennes du LCA par Trimestre	Moyenne générale annuelle LCA
A1	1 ^{er} Trimestre	11.90	12.45	9.97	10.80
	2 ^{eme} Trimestre	13.00		11.67	
A2	1 ^{er} Trimestre	11.75	12.52	12.84	13.55
	2 ^{eme} Trimestre	13.28		14.26	
C	1 ^{er} Trimestre	13.08	13.55	11.77	12.23
	2 ^{eme} Trimestre	14.01		12.68	
D	1 ^{er} Trimestre	11.21	12.62	12.28	12.14
	2 ^{eme} Trimestre	14.03		12.00	

Source : Enquête des auteurs, 2016

En comparant les moyennes des filières littéraires c'est-à-dire la terminale A2 les filles en situations de mixité ont des performances meilleures que celles qui sont en situation d'homogénéité. Dans les deux premiers trimestres les moyennes générales des filles en situation de mixité sont supérieures à celles des filles en situation de non mixité : 12.84 > 11.75 et 14.26 > 13.28. Dans la série Littéraire-scientifique c'est-à-dire la série A1, le LSM renferme les meilleurs résultats comparativement à ceux observés au LCA : 11.90 > 9.97 pour le premier trimestre et 13.00 > 11.67 pour le second trimestre. Dans la série C, les différences de résultats entre les filles des deux types d'établissements sont fortement prononcées. Ainsi, la moyenne générale des deux premiers trimestres est comparativement en faveur des filles du Lycée Sainte Marie (établissement

non mixte) : $13.08 > 11.77$ pour le premier trimestre et $14.01 > 12.68$ pour le second trimestre. Enfin pour la série D, la tendance est un peu mitigée. Les trimestres sont partagés. Le premier trimestre est en faveur des filles de LCA soit 12.28 de moyenne contre 11.21 moyennes pour les filles de LSM. Et le second trimestre est en faveur des filles de LSM avec 14.03 de moyenne contre 12.00 de moyenne pour le LCA. Cependant, si nous prenons ses écarts du point de vue de la moyenne générale annuelle, nous observons que même au niveau de la série D les filles en situation de non mixité ont un meilleur résultat que celles en situation de mixité (soit 12.62 pour le LSM et 12.14 pour le LCA). De ce qui précède, il ressort que les filles des établissements homogènes obtiennent plus de bonnes moyennes que celle des établissements mixtes.

Par conséquent, il ressort que les données font apparaître une tendance des filles avec une meilleure performance scolaire en situation de non mixité que celles de l'établissement mixte. En effet, les données regroupées au tableau 2 montrent des moyennes globales plus élevées chez les filles dans les séries scientifiques et littéraires-scientifiques en situation d'homogénéité que chez les filles en situation mixte. Toutefois, au niveau de la série D (mathématiques et sciences de la nature), la domination des filles en situation de non-mixité n'est pas grande. Les données du tableau 2 montrent qu'il n'y a pas de différence importante entre les filles en situation de mixité et de non-mixité, à l'exception d'un léger écart de point entre les deux groupes au niveau de la moyenne annuelle. Ce constat rejoint les résultats présentés dans le tableau 1 en ce qui a trait aux effectifs des élèves filles dans certaines séries de BAC. En effet, la mixité exposerait les filles à une dynamique relationnelle dominée par les garçons, qui requiert de ces derniers un véritable travail et mettrait les filles dans des situations d'interactions pédagogiques moins stimulantes.

L'analyse des focus groupe auprès des filles des établissements mixtes ont montré que l'ensemble des filles adhèrent à la conception selon laquelle leur statut de jeune fille ne leur permet pas d'effectuer certains types d'études. Ce faisant elles ne ménagent aucun effort pour se résigner devant les matières scientifiques que la conception générale a caractérisées de « matières d'hommes ». Elles se sentent marginalisées et se sentent recevoir peu d'attention. Heureusement que ce sentiment semble se dissiper en elles lorsqu'elles fréquentent des écoles non mixtes. En effet, les filles souhaiteraient être à l'abri des railleries et du comportement "machiste" des garçons. Il faut de l'ordre, la discipline et la sécurité pour permettre à la fille d'être épanouir en milieu scolaire. Elles se sentent dans un environnement cordial et fructueux. Elles se sentent égales aux autres filles et se surpassent parce qu'elles veulent aussi démontrer qu'elles peuvent faire autant que les autres filles. Les filles des établissements mixtes interrogées pensent qu'elles ne sont pas à la hauteur des hommes dans les matières scientifiques. Chose traduite par la supériorité des moyennes qui se dégage nettement pour les filles en situation de non mixité que celles qui se trouvent en situation de mixité. Cela justifie les propos des filles des établissements non mixtes qui se sentent en compétition avec leurs semblables et refusent de se voir inférieur aux autres. Ce qui est source de motivation et de surpassement.

III-DISCUSSION

À la sortie de la présentation on remarque qu'au Lycée Sainte Marie (établissement non mixte), les filles s'orientent plus vers les séries scientifiques du baccalauréat tandis qu'au Lycée classique (établissement mixte) les filles s'orientent un peu plus vers les séries littéraires du baccalauréat. On pourrait à partir de ces observations, affirmer qu'en situation de non mixité, les filles craignent moins d'affronter les sciences que celles qui se trouvent en situation de mixité. Comme le soutient Terrail (1997, p. 105-122), en disant que : « si les filles réussissent mieux, ce serait parce que leur éducation les confine dans l'espace domestique, les habitue à une bonne présentation dans l'exécution des tâches, à l'obéissance aux règles alors que dans les écoles mixtes les filles sont confrontées au machiste perturbateur des garçons, à leur désobéissance des règles, à leur violence, ce qui les rend encore plus passives que les filles non mixité ».

Il est donc souhaitable de favoriser la croissance des écoles non mixtes pour réduire les inhibitions de la fille quant à son évolution normale dans son établissement. C'est pourquoi Auduc (2009) explique que la non mixité vise l'amélioration des performances scolaires des élèves. Il est clair que les filles dans un contexte de non mixité ont une certaine confiance en elles et ont un meilleur résultat scolaire contrairement aux filles en situation de mixité. Au regard des résultats, de façon générale, les filles du Lycée Sainte Mairie ont des résultats meilleurs dans les séries scientifiques que celles du Lycée Classique (13.55 > 12.33 pour la série C et 12.62 > 12.14 pour la série D). Nos résultats vont dans le même sens que Cacouault-Bitaud et al (2014), Allaire (2004), Salomon (1992), Mosconi (2003) et Bouchard et St-Amant (2003).

Pour Cacouault-Bitaud et al (2014, p. 141) « la non mixité améliore la qualité de l'éducation, à travers un climat de classe plus sain et plus favorable aux apprentissages ». C'est aussi ce que pense une élève de la classe de terminale du Lycée Sainte Marie en ses termes « *Entre nous filles ont se sent à l'aise et chacune veut faire mieux que les autres* ». Une autre poursuit « *Moi je ne veux pas qu'on me dise que ma camarade est plus forte que moi donc je fais tout pour mieux travailler* ». Cacouault-Bitaud et al (2014, p. 141) poursuivent pour mettre l'accent sur les effets néfastes de la mixité pour les garçons. Ils partent d'une approche biologique pour mettre en valeur le fait que les différences liées au sexe affectent de nombreux aspects de la perception : des différences de vue, d'ouïe, de toucher, de modalités d'apprentissage, d'activité, de motricité et de structuration du cerveau. En d'autres termes, les garçons et les filles sont différents, et on doit leur appliquer des pédagogies différentes. Ces chercheurs, semblent s'accorder pour revaloriser le modèle de non-mixité.

Dans la même perspective, Allaire (2004), montre que les filles en situation de non mixité, s'exprimeraient davantage dans la classe et que cela permettrait une gestion des classes beaucoup plus faciles. Il poursuit pour dire qu'en situation de mixité, les filles n'osaient pas parler de peur de se faire reprocher

par les garçons. Ceci justifie les propos d'une élève de Première au Lycée Classique d'Abidjan qui pense que « *les garçons veulent toujours montrer qu'ils sont supérieurs à toi* ». Pourtant, Salomon (1992, p. 57), dans son étude réalisée en mathématiques consistant à suivre les progressions de filles de niveau initial comparable, scolarisées soit en classe non mixte, soit en classe mixte a montré qu'au bout de deux ans, dans les classes non mixtes, les performances des filles étaient nettement meilleures que celles des filles des classes mixtes. De son côté, Mosconi (2003, p.147), soutient que dans une situation de non mixité les filles se battent pour conquérir leur place dans les disciplines scientifiques que les hommes avaient tendance à croire naturellement et définitivement masculine. Quant à Bouchard et St-Amant (2003, p. 179-192), ils montrent également que les filles améliorent leur situation quand elles sont entre elles. Celles-ci n'ont pas à supporter les comportements de certains garçons qui monopolisent l'attention en classe et occupent tout l'espace, elles n'ont pas à subir de harcèlement sexuel. « *Les garçons te lance des défis quand tu as une meilleure note qu'eux et ne supportent pas pour la plupart cette situation d'infériorité* » clame haut et fort une fille de Terminale du Lycée Classique d'Abidjan. Dans cette approche Pasquier (2010) soutient que « dans les groupes non mixtes, les filles ne sont plus confrontées à des garçons qui monopolisent l'espace verbal et physique de la classe et n'ont pas à subir leurs violences. Elles réussissent donc mieux dans les branches habituellement considérées comme masculines car elles se sentent plus en confiance et optent davantage pour des orientations moins stéréotypées. » Puis, Dubet (2010) explique enfin que « la mixité a mis en évidence le fait que les filles et les garçons n'étaient pas parfaitement égaux sur le plan scolaire puisque, en général, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons. Elles redoublent moins, elles réussissent plus que les garçons aux examens et leurs moyennes sont plus élevées. ». Au regard de cette analyse on comprend que les filles en situation de mixité ont tendance à se sous-estimer dans les domaines connotés comme masculins quand elles sont en présence de garçons (Marie Duru-Bellat, 2010, p.203). En d'autres termes, les conditions d'apprentissage s'améliorent pour elles en situation de non-mixité.

Des critiques ont cependant fait remarquer que le processus de sélection qui accompagne souvent l'admission dans les écoles non mixtes empêche de lier de façon incontestable la non-mixité et une meilleure réussite scolaire. C'est aussi la conclusion à laquelle en arrive l'Association américaine des femmes universitaires (1998) qui a commandé une étude sur la question. Son rapport indique entre autres « qu'il n'existe aucune évidence de la supériorité de la non-mixité sur la mixité au regard des résultats scolaires. » Chouinard (2004), dans une étude menée à l'Université de Montréal révèle que séparer les garçons des filles à l'école ne change rien à la motivation et à la réussite scolaire des filles. Selon ce chercheur regrouper les élèves de même sexe ne serait pas une solution pour améliorer leur réussite scolaire. L'environnement mixte ou non mixte n'a pas d'effet « sur la motivation des filles, à la fois pour le français et pour les mathématiques », a-t-il constaté. Selon lui, regrouper les élèves de même sexe repose souvent sur

des « stéréotypes sexistes qui ne tiennent pas beaucoup la route quand on les soumet à la recherche ». Si l'étude a permis de comparer les résultats des filles évoluant dans un environnement mixte et non mixte, elle reste, cependant difficile d'établir si les avantages ou inconvénients obtenus sont reliés uniquement à l'un ou l'autre facteur (non-mixité ou mixte). Cependant, une étude pourrait inclure les résultats de l'examen de fin d'année c'est-à-dire le Baccalauréat pour comparer les performances des filles en situation de mixité et de non-mixité.

CONCLUSION

L'objectif est d'avoir une meilleure compréhension de la réussite ou de l'échec scolaire des jeunes filles en situation de mixité ou de non mixité. Cet objectif est matérialisé à travers l'analyse des résultats scolaires des jeunes filles dans les disciplines scientifiques et littéraires dans le secondaire public en Côte d'Ivoire.

Ainsi, l'étude a montré que les filles produisent de meilleures performances scolaires dans les séries scientifiques quand elles sont dans une école non mixte que dans une école mixte. En effet, il ressort que les filles en situation de non mixité ont de fortes performances scolaires dans les séries scientifiques (C et D). Ce qui sous-entend qu'elles sont excellentes en Mathématiques et en Sciences Physiques et même en Sciences de Vie et de la Terre (SVT) car ses matières sont les matières de bases de ses séries. Cependant, si ces matières sont le plus souvent attribuées aux hommes, les résultats de notre étude démontrent effectivement que les femmes ont, elles aussi les capacités dans un environnement précis (non mixité) de faire mieux que les hommes. A travers les entretiens de focus group, les filles ont montré leur capacité d'adaptation et d'acceptation forte en situation de non mixité. De ce fait, la représentation positive dans les matières scientifiques en situation de non mixité agit sur les performances en Mathématiques et en Sciences Physiques des filles. Nous déduisons que les établissements mixtes ne permettent pas aux filles de produire de bons résultats dans les matières scientifiques comparativement aux établissements homogènes ou les filles ont des rendements très appréciables. Ce qui nous permet de dire à partir du focus group que les filles apprennent mieux que lorsqu'elles sont entre-elle. Par ailleurs, à travers les données de notre étude on retiendra également que l'inégalité de performance scolaire des filles est facteur de l'effet de mixité ou de non mixité.

En sommes, les établissements mixtes ne permettent pas aux filles de produire de bons résultats à l'école comparativement aux établissements homogènes ou les filles ont des rendements très appréciables même dans les matières scientifiques. Mais la vérité est qu'il y'a très peu d'établissements homogènes publiques en Côte d'Ivoire. La quasi-totalité des établissements scolaires sont mixtes et il serait quelque peu absurde de penser à une séparation totale des filles et des garçons à l'école à travers un système scolaire avec seulement des établissements homogènes (les garçons entre eux et les filles entre elles). Cela ne pourrait permettre la réussite du projet de socialisation commune de filles et des garçons. L'étude préconise la valorisation des classes non mixtes comme moyen de lutte contre les échecs scolaires des filles. Ce qui revient tout simplement à faire des classes séparées dans le même établissement c'est-à-dire une classe uniquement pour les filles et une autre uniquement pour les garçons.

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire L. (2004). Nouvelles CQS, Janvier-Février, p.28-29.
- American Association of University Women educational Foundation, Separated by Sex. A critical Look at Single-sex Education for Girls, AAUWEF, 1998
- Auduc, J. L. (2009). Sauvons les garçons! Paris, Editions Descartes
- Bizie R., Goguelin P. et Carpenter (1967). Le penser efficace, Tome II, la problématique. Paris, société d'édition d'enseignement supérieur
- Bouchard P. & St-Amant J.-C. (2003). « La non-mixité à l'école: quels enjeux? » *Options*, n° 22, p. 179-192, [J.-C.](#)
- Bouquin H., (2004) Le contrôle de gestion, Presses Universitaires de France, Collection Gestion, 6^{ème} édition, Paris, 508 p.
- Bourdieu et Passeron, (1985). Les héritiers, les étudiants de la culture, les éditions de minuit, Paris, P.51
- Bourguignon A. (1995), « Peut-on définir la performance ? », Revue Française de Comptabilité, juillet- août, pp. 61-66*
- Cacouault-Bitaud, M., Mosconi, N. & Vouillot, F. (2014). Autour du livre Sauvons les garçons ! de Jean-Louis Auduc: Paris, Descartes & Cie, 2009. Travail, genre et sociétés, 31, (1), pp 141-144
- Chouinard R. (2004). Classe mixte ou non mixte : pas d'effet sur les filles, professeur au Département de psychopédagogie et d'andragogie, l'Université de Montréal <http://sisyph.org/spip.php?article1322>, consulté le 3 octobre 2018
- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) est adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 Paris*
- Dieng, B.D. (2007) Les déterminants de la réussite à l'Université. Vers une modélisation dans le contexte sénégalais. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation inédite, Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique
- Dubet F., (2010) « L'école « embarrassée » par la mixité », Revue française de pédagogie (En ligne), sur : <http://rfp.revues.org>, consulté le 27 septembre 2018.
- Dumont L., (1977). *Homo Aequalis, I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, p. 12.
- Duru-Bellat M. & Mingat A. (1988) : Le déroulement de la scolarité au collège : Le contexte « fait des différences. Revue française de sociologie, 29, 649-666.
- Duru-Bellat M., (1990). Le monde de l'éducation, Juillet-Aout, P.20.
- Gaussel M., (2016). L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités, Dossier de veille de l'IFÉ n° 112, p.32
- Mangard C. & Chamouf A., (2007). Effets de l'appartenance socioculturelle, du sexe et de la filière de formation de l'élève sur la perception qu'ont les enseignants des causes et sur les décisions de l'orientation : approche socio-cognitive. L'orientation scolaire et professionnelle, vol. 36, n°2, p. 223-250
- MENET-FP / DSPTS / Rapport d'analyse statistique du système éducatif en 2016-2017
- MENETFP/DSPTS/SDSP : Statistiques scolaires de poche 2017-2018
- MENET-FP / DSPTS / Rapport d'analyse statistique du système éducatif en 2016-2017
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistique, Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif Ivoirien s 2016-2017, juillet 2017
- Mosconi N. et al, (2003). Rituels et différenciation, *Une séance de cours ordinaire. Mélanie tiens passe au tableau*, C. Blanchard-Laville Paris, le Harmattan, p. 117-147.
- Mosconi N. (1999). Les recherches sur la socialisation différentielle des sexes à l'école. In Lemel, Y. & Roudet, B. Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Paris : L'Harmattan.
- Pasquier G., (2010). « Les expériences scolaires de non-mixité : un recours paradoxal », Revue française de pédagogie (En ligne), sur : <http://rfp.revues.org>, consulté le 30 septembre 2018.
- Prost, A. (1981). Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Paris : Nouvelle librairie de France.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistique, Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif Ivoirien (juillet 2017)
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques Scolaires de Poche (mars 2018)

- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques Scolaires, Rapport d'analyse statistique du système éducatif en 2016-2017
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistique, Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif Ivoirien s 2016-2017, juillet 2017
- Salomon E. (1992). Girls don't move up, *European Education*, vol.24, n°3, pp. 57-60
- Terrail J.P. (1997). La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux, édition la Dispute, p. 105-122
- UNICEF, PNUD, UNESCO, & BIRD. (1990). Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Jomtien, Thaïlande, Paris : UNESCO.